

ASSOCIATION SAINT MICHEL LE HAUT

Place de la Barbarine
39110 SALINS LES BAINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION SAINT MICHEL LE HAUT
Place de la Barbarine
39110 SALINS LES BAINS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION SAINT MICHEL LE HAUT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION SAINT MICHEL LE HAUT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2.3 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice » concernant les incidences de la crise Covid-19 sur les comptes annuels de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le rattachement à l'exercice des produits de tarification et des subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 28 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Besançon, le 3 juin 2020

Pour Cofides L'audit
Pierre-Luc SÆUR
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS ACTIF

Dossier : 99 - CONSO

	Exercice N 01/2019 - 12/2019			Exercice N - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	01/2018 - 12/2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais recherche & développement				
Concessions, brevets, droits	74 568.54	55 948.65	18 619.89	25 333.94
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 211.39	3 635.05	23 576.34	23 743.38
Constructions	4 938 469.62	3 788 090.06	1 150 379.56	1 304 617.17
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	1 187 644.73	1 010 895.37	176 749.36	159 484.40
Autres immobilisations corporelles	2 404 467.25	1 740 223.37	664 243.88	749 732.05
Immobilisations grevées de droit	899.34		899.34	899.34
Immobilisations corporelles en cours	27 783.18		27 783.18	
Avances et acomptes sur immob. corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations	119 576.40	14 400.00	105 176.40	105 176.40
Créances rattachées à des participations	10 666.00	10 666.00		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 398.00		23 398.00	20 017.00
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	8 814 684.45	6 623 858.50	2 190 825.95	2 389 003.68
Stocks et en-cours				
Stock mat. premières et autres approv.	37 207.32		37 207.32	24 275.37
Stock En cours de prod. (biens et services)	264 484.29	49 446.06	215 038.23	228 672.12
Produits intermédiaires et finis				
Stock marchandises	3 801.26		3 801.26	
Avances et acomptes versés sur commandes				16 450.56
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	714 700.05	39 336.93	675 363.12	584 227.17
Autres créances	129 679.24		129 679.24	210 231.10
Valeurs mobilières de placement	3 639 195.02		3 639 195.02	2 910 974.66
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	1 825 754.07		1 825 754.07	1 675 096.71
Charges constatées d'avance	3 397.48		3 397.48	1 767.89
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	6 618 218.73	88 782.99	6 529 435.74	5 651 695.58
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	15 432 903.18	6 712 641.49	8 720 261.69	8 040 699.26



BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS PASSIF

Dossier : 99 - CONSO

(Provisoire)

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	404 254.18	465 621.26
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	1 394 368.47	1 211 637.94
Report à nouveau	(334 548.65)	(326 549.91)
Résultat de l'exercice	539 081.43	174 202.23
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Legs et donations		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	767 178.76	706 341.24
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	37 600.87	34 353.91
Provisions réglementées	3 056 711.73	2 835 144.21
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I	5 864 646.79	5 100 750.88
Provisions pour risques	66 852.31	69 998.31
Provisions pour charges	118 081.00	125 854.00
Fonds dédiés sur subventions d'investissement	728 173.06	617 913.51
Fonds dédiés sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES - TOTAL II	913 106.37	813 765.82
Dettes (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit (5)	172 739.33	260 652.14
Emprunts et dettes financières diverses (6)	3 363.69	3 363.69
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 619.83	574 319.60
Dettes fiscales et sociales	1 050 902.28	1 188 229.41
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	71 223.29	76 988.36
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	10 660.11	22 629.36
DETTES - TOTAL III	1 942 508.53	2 126 182.56
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	8 720 261.69	8 040 699.26
(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0.00	0.00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0.00	0.00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0.00	0.00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0.00	0.00
Dont à moins d'un an	0.00	0.00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0.00	0.00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0.00	0.00

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Dossier : 99 - CONSO

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	23 633.10	8 579.08
Variation de stock (marchandises)	(3 801.26)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	53 560.22	48 213.74
Variations des stocks matières premières et autres approv.	(12 931.95)	(2 959.85)
Autres achats et charges externes	3 665 975.89	3 414 583.75
Impôts, taxes et versements assimilés	535 588.43	410 975.69
Salaires et traitements	5 659 468.31	5 589 057.89
Charges Sociales	1 881 143.10	2 146 756.63
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	548 781.76	588 030.65
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur Actif circulant : dotation aux dépréciations	66 233.49	115 665.33
Pour risques et charges : dotation aux provisions	30 286.00	44 285.00
Autres charges	58 508.30	63 828.90
TOTAL I	12 506 445.39	12 427 016.81
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	537 870.73	528 037.24
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêt et charges assimilées	92 660.40	5 057.04
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	92 660.40	5 057.04
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 678.33	66 893.88
Sur opérations en capital	389 580.73	160 904.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	320 799.32	6 244.21
TOTAL IV	712 058.38	234 042.09
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	280 224.89	203 544.03
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	14 129 259.79	13 397 697.21
Solde créditeur = excédent	539 081.43	174 202.23
TOTAL GENERAL	14 668 341.22	13 571 899.44

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Dossier : 99 - CONSO



	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	88 273.58	61 266.77
Production vendue - Prestations de services	818 378.45	815 453.91
Production vendue - Divers	309 689.97	309 822.70
Production stockée ou déstockage de production	19 255.56	15 431.35
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	9 146 878.63	8 849 504.17
Subventions d'exploitations et participations	1 637 218.87	1 574 903.54
Reprises sur amortissements et provisions	195 022.25	172 731.50
Transferts de charges	208 534.99	201 117.42
Autres produits	697 757.36	637 417.85
TOTAL I	13 121 009.66	12 637 649.21
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en communs (II)	537 870.73	528 037.24
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus, autres		3 199.72
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	13 905.05	11 049.90
TOTAL III	13 905.05	14 249.62
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion de l'exercice courant	7 103.07	4 823.89
Sur opérations de gestion des exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	717 921.83	179 547.77
Reprises/provisions réglementées - Couverture BFR		
Reprises/provisions réglementées - Renouvellement Immos	120 107.28	125 543.80
Reprises/provisions réglementées - Plus-values nettes d'actif	80.26	
Reprises sur autres provisions réglementées	3 146.00	55 960.53
Transferts de charges		
TOTAL IV	848 358.44	365 875.99
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	147 197.34	26 087.38
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	14 668 341.22	13 571 899.44
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	14 668 341.22	13 571 899.44

ANNEXE AU BILAN 2019

0-DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION

L'Association a pour objet :

De poursuivre auprès des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et divers organismes, la défense du point de vue matériel et moral des intérêts généraux des personnes handicapées (quel que soit le handicap) ou plus généralement toute personne en difficulté sociale et/ou professionnelle, compris les migrants, en vue de favoriser leur citoyenneté, leur plein épanouissement et leur insertion durable, et plus particulièrement leur accès aux libertés et aux droits fondamentaux, au logement, à la santé, à la scolarité, au travail, aux loisirs, aux sports et à la culture.

D'assurer la continuité des parcours des personnes et de leur éviter toute rupture préjudiciable.

De pérenniser, aménager, créer, et gérer tous types de services, établissements ou mise en œuvre d'actions éducatives, médico-sociales, sanitaires et humanitaires, se concrétisant par l'éducation, l'accompagnement, la formation, la mise au travail, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle et l'organisation de loisirs, etc.

D'établir des concertations et/ou coopérations avec d'autres associations à but non lucratif, des fondations, des entreprises ou organismes divers, en préservant son identité.

Pour ce faire, elle peut agir :

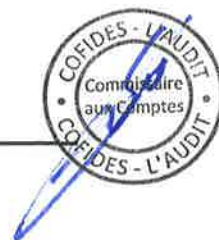
En adaptant, en développant ou en créant elle-même des établissements ou services dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires, conformément aux schémas, plans et programmations définis au plan national, régional et départemental.

Dans ce cadre il lui sera possible de constituer ou de prendre part à une ou plusieurs filiales, qui pourront être de type associatif ou avoir une vocation à développer des activités économiques, administrées sous couvert de sociétés de type : SARL, SAS, SASU, SCI...

En développant l'expérimentation et l'innovation.

En se mobilisant, par la représentation politique associative, pour répondre aux besoins des personnes handicapées, en difficulté d'insertion ou demandeurs d'asile par sa participation active aux instances et commissions de travail des partenaires institutionnels en responsabilité de la définition des politiques sociales et médico-sociales au travers des plans et schémas départementaux, régionaux et nationaux.

En poursuivant et développant une politique de communication, de sensibilisation et de lobbying sur ses valeurs et sur les besoins non satisfaits des personnes qu'elle représente.



Les ressources de l'Association proviennent :

Des prix de journées et dotations globales de fonctionnement accordés par les autorités de tarification pour le financement des établissements et services médico-sociaux.

Du produit de la vente de biens ou de services dans le cadre des activités de production.

Des subventions des collectivités publiques ou institutions privées.

Des intérêts et revenus des biens et valeurs qu'elle possède.

De dons et legs.

Des dons manuels dans le cadre du mécénat.

Des ressources créées à titre exceptionnel le cas échéant avec l'autorisation des autorités administratives.

Ou de toutes autres ressources autorisées par la loi.

1-PREAMBULE

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos au **31/12/2019** dont le total est de **8 720 261,69 €** (hors comptes de liaisons) et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un **résultat excédentaire de 539 081,43 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27 Avril 2020.

2- PRINCIPES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2.1 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ▼ Continuité de l'exploitation,
- ▼ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ▼ Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

◆ ***Immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les dispositions fiscales en vigueur. Ils ont été calculés selon le mode linéaire ou chaque fois qu'il était possible selon le mode dégressif.

◆ ***Immobilisations financières***

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

◆ ***Stocks***

Les stocks et les travaux en cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de la réalisation, si cette dernière est inférieure, le plus souvent, le coût de revient des stocks correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts de revient sont calculés sur la base de la méthode du « premier entré – premier sorti ».

◆ ***Créances et dettes***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

◆ ***Évaluation des valeurs mobilières de placement***

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

◆ ***Changement de méthode***

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



2.2 Fait marquants de l'exercice

Le directeur général a été recruté durant cet exercice.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas effectué d'ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement des comptes de l'association le 28/05/2020, l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'association estime toutefois que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause. »



3- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous.

Immobilisations brutes

ACTIF IMMOBILISE	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLOTURE
Immobilisations incorporelles	71 899	2 670		74 569
Immobilisations corporelles	8 376 861	575 654	366 040	8 586 475
Immobilisations financières	150 259	5 438	2 057	153 640
TOTAL	8 599 019	583 762	368 097	8 814 684

Amortissements et provisions d'actif

AMORTISSEMENTS	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLOTURE
Immobilisations incorporelles	46 565	9 384		55 949
Immobilisations corporelles	6 138 385	581 652	177 193	6 542 844
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	6 184 949	591 036	177 193	6 598 793

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

NATURE DES BIENS IMMOBILISES	MONTANT	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE	DUREE
Concessions, brevets	74 569	55 949	18 620	3 à 5 ans
Terrains et aménagements	27 211	3 635	23 576	10 ans
Constructions et aménagement	4 938 470	3 788 090	1 150 380	5 à 25 ans
Matériel outillage	1 187 645	1 010 895	176 749	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	2 405 367	1 740 223	665 143	De 3 à 10 ans
Immobilisations en cours	27 783		27 783	
TOTAL	8 661 044	6 598 793	2 062 252	

ANNEXE AU BILAN 2019



3.2 Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissées par la Sté dans l'exerc.
A- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations								
- Filiales (plus de 50% du capital détenu) SCI ASMH	100000	- 9 338	99%	99 000		138 145	1 323	
BTP SERVICES 39	8 000	-104 934	100%	8 000		262 061	152 770	
Participations (10 à 50% du capital détenu) BTP Franche Comté			40%	6 400	10 666			
B- Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations								
INDIBAT				5 946				
CALAO PRODUCTION				200				

3.3 Variation des FONDS PROPRES

Détail sur les fonds propres	2019	2018	Variation en €	commentaires
Fonds Associatifs	404 254	465 621	- 61 367	Affectation résultat 2018 activités libres
Réserves	1 394 368	1 211 638	182 731	Affectation résultat 2018
Dépenses non opposables ou refusées par autorité de tarification	- 324 899	- 325 058	160	Affectation résultat 2018
Résultat activités sous contrôle	1 001 417	875 874	125 543	Résultat 2019 + résultats antérieurs
Résultat activités Libres et reports à nouveaux	295 193	3 177	292 016	
Subvention d'investissement	37 601	34 354	- 3 247	
Provisions réglementées	3 056 712	2 835 144	- 221 568	
TOTAL	5 864 647	5 100 751	763 896	

3.4 Information sur les FONDS DEDIES

PROJET	ORIGINE	MONTANT
Fonctionnement	Activités Libres	76 249
	CITS	59 089
	CNR	201 410
	Convention	12 298
	DGF	204 908
	Frais de Siège	28 550
Investissements	DGF	44 894
	CNR	93 575
	Frais de Siège	7 200
TOTAL		728 173

3.5 Information sur les SUBVENTIONS

Autorité administrative	Etablissement	MONTANT	AMORTIS	SOLDE
REGION BFC	ESAT	15 552	1 123	14 429
CD 39	ACI	13 832	13 383	449
SYDOM	ACI	725	21	704
ARS	DITEP	176 029	154 010	22 019
TOTAL		206 138	168 537	37 601

3.6 Provisions

NATURE DES PROVISIONS	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLOTURE
Provisions réglementées	2 835 144	343 567	122 000	3 056 712
Provisions pour risques et charges	195 852	30 286	41 205	184 933
Provisions pour dépréciations des actifs	202 766	82 790	171 708	113 849
Fonds dédiés	617 914	280 225	169 965	728 173
TOTAL	3 851 677	736 868	504 878	4 083 667



3.7 Etat des créances

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISE	34 064	34 064	
Capital souscrit non appelé			
Créances rattachées à des participations	10 666	10 666	
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	23 398	23 398	
ACTIF CIRCULANT	847 777	847 777	
Créances clients et comptes rattachés	714 700	714 700	
Autres créances	86 433	86 433	
Personnel et comptes rattachés	1 497	1 497	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 172	1 172	
Etat et autres collectivités publiques	40 577	40 577	
Charges constatées d'avance	3 397	3 397	
TOTAL	881 841	881 841	

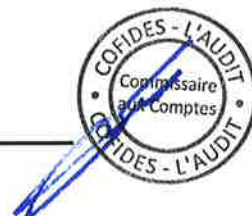
(1) dont : prêts participatifs

3.8 Etat des dettes

ETAT DES DETTES	MONTANT TOTAL	DE 0 A 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Etablissement de crédit	172 739	56 961	104 118	11 660
Dettes financières et diverses	3 364	3 364		
Fournisseurs	633 620	633 620		
Dettes fiscales et sociales	1 050 902	1 050 902		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	71 223	71 223		
Produits constatés d'avance	10 660	10 660		
TOTAL	1 942 509	1 826 730	104 118	11 660

3.9 Charges à payer par poste du bilan

CHARGES A PAYER	MONTANT
Emprunts et dettes établissements de crédit	18
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	262 621
Dettes fiscales et sociales	500 351
Autres dettes	19 344
TOTAL	782 334



3.10 Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	MONTANT
Fournisseurs	
Autres	9 500
TOTAL	9 500

4- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice se décomposent de la manière suivante.

NATURE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	MONTANT HT	TAUX
Produits de tarification	9 146 879	66,97%
Productions de l'exercice	1 235 598	9,05%
Subventions d'exploitation	1 637 219	11,99%
Produits annexes	1 639 185	11,99%
TOTAL	13 658 880	100 %

Autres informations relatives au compte de résultat : Les postes de charges et de produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle.

4.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

NIVEAU DE RESULTAT	AVANT IMPOT	IMPOT	APRES IMPOT
Résultat de l'exploitation	614 564		614 564
Résultat financier	-78 755		-78 755
Résultat exceptionnel	3 272		3 272
Participation des salariés			
TOTAL	539 081	néant	539 081

Eléments constitutifs du résultat exceptionnel

PRODUITS Exceptionnels	
Sur opération de gestion exercice courant	7 103
Sur opération en capital	717 922
Reprise de provisions réglementées	123 334
Report de ressources non utilisées	147 197
TOTAL PRODUITS	995 556
CHARGES Exceptionnelles	
Sur opération de gestion	1 678
Sur opération en capital	389 581
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	320 799
Engagement à réaliser sur ressources	280 225
TOTAL CHARGES	992 283
Résultat exceptionnel	3 273

4.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

NEANT

4.4 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

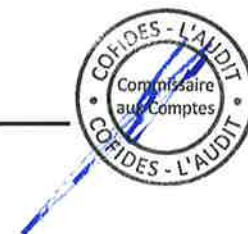
NEANT

5- AUTRES INFORMATIONS**5.1 Rémunération versée aux trois plus hauts cadres et dirigeants**

Nom	Salaire brut	Salaire net imposable
Séverine CAILLET	60 020	47 513
Jérôme HAURY	56 879	45 006
Alexis GENET	55 766	44 117

5.2 Effectif moyen

CATEGORIES DE SALARIES	SALARIES	EN REGIE
Cadres	23,38 ETP	
Agents de maîtrise, techniciens, employés, ouvriers	141,96 ETP	
Apprentis sous contrat	0 ETP	
TOTAL	165,38 ETP	



5.3 Identité société mère consolidant les comptes de la société
NON APPLICABLE

5.4 Informations relatives au crédit bail
NON APPLICABLE

5.5 Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur immobilisations financières	MONTANT
TOTAL	0

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	MONTANT
Clients factures à établir	275
TOTAL	275

Produits à recevoir sur autres créances	MONTANT
Produits à recevoir	
TOTAL	0

Autres Produits à recevoir	MONTANT
Autres Produits à recevoir	1 026
Remboursement frais de formation	18 317
TOTAL	19 343

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	MONTANT
Charges constatées d'avance	3 997
TOTAL	3 997

Charges à payer

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	MONTANT
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	18
TOTAL	18

Emprunts et dettes financières diverses	MONTANT
Concours bancaires	0
TOTAL	0

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	MONTANT
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 621
TOTAL	262 621

Dettes fiscales et sociales	MONTANT
Salaires charges à payer	348 955
Organismes sociaux charges à payer	151 396
Impôts charges fiscales à payer	2 344
TOTAL	502 695

Autres dettes	MONTANT
Charges à payer	17 000
TOTAL	17 000

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	MONTANT
Produits constatés d'avance	9 500
TOTAL	9 500

5.6 Contributions volontaires en nature :

Bénévolat des administrateurs estimés au cout moyen horaire chargé des salariés = **67 151 (69 689 € en n-1).**